

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

99\_DE-014-200086379-20250128-DEL20250108

Date de convocation  
22 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-huit janvier à 18h30  
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance  
**28 janvier 2025**

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémie Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzanne, Laurent Weinreich Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29

Présents : 19

Pouvoir : 5

Excusés : Sylvestre Gout, Catherine Letellier, Corentin Riou, Emmanuelle Isabelle, Delphine Besson,

Votants : 24

Absents : Michel Lepaisant, Jean-Michel Eude, Delphine Bachelot, Julie Morin, Eric Huet,

Pouvoirs :

Sylvestre Gout, a donné pouvoir à Laurent Weinreich  
Catherine Letellier a donné pouvoir à Marinette Lebon  
Corentin Riou a donné pouvoir à Edith Aubert  
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Jérémie Roseau  
Delphine Besson a donné pouvoir à Sandrine Boire

Précilla Carré est désignée secrétaire de séance.

DEL2025\_01\_08

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DE LA VILLE ET DES BUDGETS ANNEXES  
EXERCICE 2025**

Vu le CGCT et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), impose aux communes de 3500 habitants et plus l'élaboration préalable d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (dit ROB) de la collectivité, rapport qui constituera le support du débat sur les orientations budgétaires de la commune en conseil municipal.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a vocation de présenter les grandes lignes de la politique budgétaire pour l'année d'exercice du budget à venir tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette, l'évolution du personnel ou les grandes dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.

S'agissant plus particulièrement de Pont l'Evêque, la présentation du DOB est l'occasion pour la majorité municipale d'affirmer avec force la poursuite de ses engagements de campagne, de lancer les hypothèses liées au programme de « Petites Villes de Demain » et de présenter les moyens de financer les projets et politiques publiques mis en place.

VU la commission des finances, en date du 14 janvier 2025,

## LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **PREND** acte de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires pour la préparation du budget primitif de la Ville et de ses budgets annexes
- **PRECISE** que le rapport d'orientations budgétaires joint a été établi pour servir de support au débat et remis à tous les membres du conseil municipal
- **PRECISE** que ledit rapport fera l'objet d'une diffusion sur le site internet de la Ville de Pont l'Evêque et sera transmis à la Communauté de Communes Terre d'Auge.

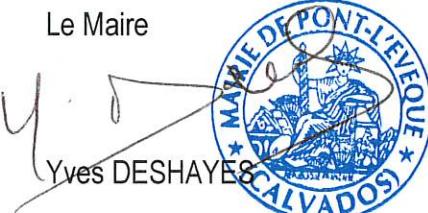
Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,



Précilla CARRÉ

Le Maire



Yves DESHAYES